

Centres de développement de la petite enfance Projet pilote

Objectifs

Quel est le but de ce projet pilote?

Le but des sites de démonstration est d'intégrer ensemble de manière transparente des services à la petite enfance et de soutien aux parents et aux jeunes enfants, et d'en faire l'évaluation.

Qu'entendez-vous accomplir dans ces centres?

Nous avons l'intention de proposer une offre continue de programmes destinés aux enfants et aux parents, grâce à l'intégration efficace de programmes de maternelle, de programmes d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, de services de soutien pour les parents et de ressources communautaires. En investissant dans des services d'apprentissage et de garde de jeunes enfants de qualité, nous jetterons des bases solides pour l'apprentissage et le développement des enfants, afin d'améliorer leurs chances de réussite dans la vie.

Ces centres offriront quels types de services?

Chaque centre sera doté d'une équipe d'employés chargés d'exécuter les programmes à l'intention des parents et des enfants. Les quatre centres devront offrir les programmes de base suivants :

- Garde d'enfants à temps plein
- Garde d'enfants à temps partiel
- Soutiens aux parents (c.-à-d. des groupes de jeux et des programmes de haltes-garderies)

Chaque centre offrira d'autres programmes en fonction des besoins de la collectivité locale. Il pourrait s'agir de programmes comme ceux-ci :

- Joujouthèques et des bibliothèques de documentation
- Cliniques de vaccination
- Programmes de dépistage pour les enfants de 3.5 ans
- Programmes de vie saine

Que veut bien dire « intégration »?

Dans chaque centre, les familles pourront profiter d'un éventail de programmes et de services d'apprentissage de jeunes enfants. Ces programmes et services étaient déjà offerts dans les collectivités locales, mais n'étaient pas centralisés en un seul endroit. Chaque centre servira de carrefour communautaire d'accès à tous ces services, qui seront intégrés ensemble sous la direction d'un conseil d'administration local. Ces quatre sites de démonstration seront situés dans des écoles locales, ce qui facilitera la transition des enfants au système scolaire.

Services

Comment ces sites fonctionneront-ils?

Les différents centres seront dotés d'une équipe d'employés chargés d'exécuter des programmes et services à l'intention de jeunes enfants et de leurs parents. Ils auront leur propre conseil d'administration sans but lucratif. Ils collaboreront avec d'autres partenaires communautaires pour regrouper en leur sein toutes les ressources communautaires existantes.

Les sites de démonstration d'un centre de développement de la petite enfance offriront quels types de programmes et de services?

Au nombre des services offerts, il y aura un service de garde d'enfants à temps plein et à temps partiel, des programmes de haltes-garderies et des groupes de jeux, qui seront intégrés à d'autres programmes, comme les services en milieu scolaire et les programmes de soutien aux parents. Les centres pourraient également offrir d'autres services, comme des cliniques de vaccination, des joujouthèques, des bibliothèques de documentation et des cuisines collectives.

Les centres offriront-ils tous les mêmes programmes et services?

Tous les centres offriront des services de garde d'enfants à temps plein et à temps partiel, des programmes de haltes-garderies, des groupes de jeux et des programmes et des soutiens destinés aux parents. Chaque site de démonstration dispose de suffisamment de souplesse pour adapter ses services aux besoins particuliers de sa collectivité et pour offrir d'autres soutiens et services aux jeunes enfants et aux familles. À titre d'exemples d'autres services qu'ils pourraient offrir, mentionnons des cliniques de vaccination, des services prénatals et postnatals, des cliniques de dépistage pour les enfants de 3.5 ans et des services de réadaptation, notamment des services d'orthophonie.

Ces centres offriront-ils des services de garde d'enfants? Combien de places seront créées dans chaque centre?

Oui, ils offriront des services agréés de garde d'enfants. Le nombre de places variera d'un centre à l'autre. Toutefois, ils devront offrir entre 12 et 60 places, selon les besoins de leur collectivité. Ils disposeront de la souplesse nécessaire pour déterminer combien de ces places seront à temps partiel et à temps plein.

Ces centres offriront-ils des places pour les jeunes enfants de moins de deux ans (nourrissons)?

Comme il s'agit d'un projet pilote et qu'il est très coûteux de rénover des locaux de garde de jeunes enfants (nourrissons), aucune place ne sera disponible pour les jeunes enfants de moins de deux ans. Toutefois, les programmes de haltes-garderies et les groupes de jeux continueront d'être offerts à tous les enfants et les familles.

Ces centres seront-ils agréés et réglementés comme toute autre garderie dans la province?

Oui, les responsables de services de garde d'enfants de chaque centre devront obtenir un certificat d'agrément du ministère du Développement social et gérer leurs activités conformément au Règlement 83-85 sur les services de garderie.

Les centres offriront-ils leurs services en priorité aux familles dans le besoin ou selon le principe du premier arrivé, premier servi?

Comme ils n'auront qu'un nombre limité de places de garde d'enfant à temps partiel et à temps plein, les centres attribueront ces places selon le principe du premier arrivé, premier servi. Tous les enfants et toutes les familles pourront tout de même profiter des programmes de haltes-garderies, des groupes de jeux et des programmes et soutiens à l'intention des parents.

Les centres manqueront-ils probablement de places pour répondre à la demande de ces services?

Chaque site de démonstration a analysé sa collectivité pour en évaluer les besoins en services. Ce projet pilote vise aussi à mettre à l'essai la capacité de chaque site, en vue d'apporter les ajustements appropriés. Les sites offriront des programmes d'apprentissage de jeunes enfants à temps partiel, afin de pouvoir accueillir le plus grand nombre possible d'enfants. Les programmes de haltes-garderies, les groupes de jeux et les soutiens aux parents seront accessibles à tous.

Les ressources du centre seront-elles accessibles à tous les parents de la collectivité locale où le centre est situé ou uniquement aux parents qui ont confié des enfants au centre?

Au sein des quatre collectivités, les sites de démonstration fourniront du soutien à tous les parents de jeunes enfants, peu importe les dispositions que ces derniers auront prises pour la garde de leurs enfants.

Ces centres retireront-ils de la clientèle des garderies existantes dans la collectivité?

Ces sites de démonstration offriront des places de garde d'enfants aux enfants et aux familles qui ont besoin de services de garderie. Il y a une forte demande pour de nouvelles places de garde d'enfants.

Comment évaluerez-vous la réussite/l'efficacité des sites de démonstration?

La fondation familiale McCain fait don de 300 000 \$ pour évaluer le projet pilote sur une période de trois ans. Le Groupe de recherche en santé et en éducation, qui est basé à l'Université du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton, effectuera l'évaluation.

Annoncerez-vous la création d'autres sites de démonstration? Quand prendrez-vous une décision?

Nous attendrons les résultats de l'évaluation avant de décider de la prochaine étape.

Financement

Combien d'argent le gouvernement consacrera-t-il à ces sites de démonstration? À quoi servira cet argent?

Le gouvernement investira 400 000 \$ par année, soit 100 000 \$ par site, pour créer les quatre sites de démonstration du projet pilote de trois ans. L'argent servira à financer l'intégration de services de qualité. Chaque site de démonstration présentera au gouvernement un budget détaillant comment il compte utiliser ces fonds.

Pourquoi le gouvernement investit-il de l'argent dans ce concept? D'où vient ce concept? Est-il mis en œuvre dans d'autres provinces aussi?

Ce concept se fonde sur les dernières recherches sur la petite enfance et sur les pratiques exemplaires adoptées par d'autres instances gouvernementales. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le premier au Canada à faire l'essai d'un centre intégré de développement de la petite enfance, en vue de mieux intégrer ensemble les services à la petite enfance et les soutiens aux parents et aux jeunes enfants. D'autres provinces examinent l'approche adoptée par le Nouveau-Brunswick.

Les sites de démonstration ne pourraient-ils pas solliciter des fonds auprès d'entreprises ou d'autres bailleurs de fonds potentiels?

Le gouvernement encourage les idées novatrices et invite les quatre sites de démonstration à chercher des partenaires potentiels, mais ces derniers doivent garder à l'esprit qu'ils doivent établir un mode de financement que d'autres sites pourront imiter.

Les centres offriront-ils leurs services gratuitement aux parents?

Divers programmes seront offerts gratuitement aux parents et aux familles. Toutefois, nous prévoyons que les centres factureront les frais de garde d'enfants, comme le font les garderies. Les familles à faible revenu pourront obtenir des allocations de garde d'enfants de Développement social pour payer les coûts de garde d'enfants.

Combien coûtera la garde d'enfants?

Le centre offrira un minimum de douze (12) et un maximum de soixante (60) places réglementées de garde d'enfants pendant douze mois de l'année à un coût raisonnable qui sera déterminé par le conseil d'administration sans but lucratif local. Les familles à faible revenu pourront obtenir des allocations de garde d'enfants de Développement social pour payer les coûts de garde d'enfants.

Pourquoi les parents devront-ils payer des places de garde d'enfants, vu que c'est le gouvernement qui finance le centre?

Un réseau communautaire gèrera sans but lucratif chaque centre de développement de la petite enfance et fixera les frais de certains services offerts. Chaque centre devra offrir gratuitement des programmes ordinaires aux parents et aux enfants. Toutefois, les services de garde d'enfants seront probablement facturés aux parents, comme ils le seraient dans d'autres établissements de garde d'enfants. Les familles à faible revenu pourront obtenir des allocations de garde d'enfants de Développement social pour payer les coûts de garde d'enfants.

Comment ces centres financeront-ils leurs activités à la fin de la période de trois ans?

Le gouvernement continuera de soutenir financièrement les sites de démonstration pendant la phase pilote. Chaque centre a présenté dans sa proposition un plan de pérennisation de ses activités après la fin de la phase pilote. Le gouvernement, ainsi que des entreprises et des partenaires communautaires, aideront les sites de démonstration à devenir financièrement viables.

Partenaires

Quel est le rôle des partenaires privés/sans but lucratif dans les sites de démonstration de centres de développement de la petite enfance?

Tous les partenaires – le gouvernement, le secteur d'apprentissage et de garde de jeunes enfants, des écoles, des entreprises et des employeurs, et des fournisseurs communautaires et gouvernementaux de services à la petite enfance – collaboreront pour que les enfants et les parents aient accès facilement aux meilleurs soutiens et services possibles.

Rôle de l'école

Pourquoi installe-t-on les centres dans des écoles locales?

L'école est souvent le principal lieu de vie de la collectivité et est connue des parents et des fournisseurs de soins. De plus, les enfants peuvent faire plus facilement la transition vers l'école, si les centres se trouvent dans des écoles.

Quel sera le lien entre le système scolaire et ces centres de développement de la petite enfance?

Ils mèneront leurs activités en fonction d'une vision commune et au moyen de structure de gouvernance commune. Tous les partenaires collaboreront pour que les enfants et les parents aient accès facilement aux meilleurs soutiens et services possibles. Le directeur d'école est l'un des partenaires clés du réseau communautaire. Dans d'autres juridictions, la réussite de sites similaires dépendait de la capacité du directeur d'école à exercer un leadership fort.

Comme ces sites intégreront un volet éducatif, n'offriront-ils pas tout simplement une forme déguisée de programme pilote de prématernelle?

Lors des consultations que nous avons menées en 2007 sur l'apprentissage et la garde de jeunes enfants, les parents nous ont dit qu'ils ne voulaient pas de services de prématernelle. Ils nous ont dit qu'ils voulaient que les services offerts dans leur collectivité soient intégrés ensemble en un seul endroit où ils pourront aller pour obtenir des renseignements, de l'aide pour préparer leurs enfants à aller à l'école et des réponses à des questions sur l'éducation des enfants.

Les centres de développement de la petite enfance seront les points centraux où les enfants et les parents auront accès en un même lieu aux programmes et services existants. Ils serviront d'endroit où les parents pourront rencontrer d'autres parents et nouer des liens, à l'échelle locale, avec le secteur de l'éducation, le secteur de la santé et le secteur sans but lucratif. En offrant ces services dans des écoles locales, nous avons également la possibilité de favoriser une meilleure intégration scolaire des enfants et leur transition vers l'école.

Rôle du gouvernement

Quel est le rôle du gouvernement au sein des sites de démonstration?

Le gouvernement aidera les réseaux communautaires établis à élaborer et à mettre en place quatre sites de démonstration pour évaluer la capacité des centres de la petite enfance à mieux intégrer les services à la petite enfance, pour que les parents et les jeunes enfants puissent bénéficier d'un accès homogène à ces services.

Quels sont les ministères participants?

Quatre ministères se partageront la responsabilité de mettre en œuvre le projet pilote : Développement social, Éducation, Santé et Mieux-être, Culture et Sport. La Stratégie pour la petite enfance du gouvernement vient compléter le nouveau Plan d'éducation, le Plan provincial de la santé et la Stratégie de mieux-être.